



L'effet de levier pour et dans les organisations

9 et 10 mai 2017

IAE de Poitiers – France

Avec l'objectif d'intégrer les activités académiques avec celles du monde des entreprises, l'Institut Franco-Brazilien d'Administration des Entreprises (IFBAE) organise son 9^{ème} colloque avec l'Institut d'Administration des Entreprises de Poitiers. Les objectifs du colloque sont de promouvoir les discussions et les interactions entre les dirigeants d'entreprises, les cadres et les universitaires sur le thème suivant : **L'effet de levier pour et dans les organisations.**

Donnez-moi un point d'appui et un levier et je soulèverai le Monde ! Archimède

En mécanique, un levier est généralement constitué d'une barre rigide, mobile autour d'un axe de rotation appelé pivot. Le levier modifie la force à exercer. Aussi pour soulever un objet donné, agir à distance et de manière démultipliée, il est possible d'appliquer une force réduite pourvu qu'on utilise un levier suffisamment grand. Mais, en contrepartie, la hauteur de l'objet soulevé est limitée.

Dans l'espace organisationnel, la métaphore du levier est fréquemment utilisée pour désigner les modalités d'action que les managers mobilisent pour parvenir à leurs fins. Simons (1994) explique ainsi que les systèmes de valeurs, les règles, l'interaction et les outils de gestion sont autant de leviers de contrôle que les dirigeants mettent en œuvre selon qu'ils veulent maintenir le cap stratégique ou en changer.

De manière plus générique, le terme de « levier » est utilisé pour décrire le point d'appui d'une politique d'entreprise. Cette métaphore traduit la recherche d'efficacité dans la pratique du management : un effort moindre pour des potentialités plus grandes et sans commune mesure. On peut aussi entendre par l'usage du levier une distanciation au point d'appui (soit de la réalité quotidienne) qui garantit une réflexivité dans la prise de décision.

Si le levier est entendu dans son acception la plus positive, son usage n'en est pas moins risqué. En physique, la distance au point d'appui accroît la capacité à soulever des charges lourdes, mais fragilise le bras de levier. Le point d'appui, lui aussi, doit être suffisamment solide et stable. Miser sur un effet levier nécessite donc une sécurisation a priori du dispositif. Il peut s'agir de s'assurer que les systèmes de valeur sont partagés, que les réseaux de communication sont stables, que l'on prend une distance critique au bon moment.

Le Comité Scientifique de l'IFBAE invite les chercheurs à soumettre des communications qui font des leviers en gestion un objet de recherche, quelle que soit la discipline concernée : Marketing, Finance, Intelligence Économique, Management public, Management international, Communication pour les organisations, Gestion des Ressources Humaines, Contrôle de Gestion, Comptabilité, Logistique, Systèmes d'information, etc.

Ces propositions devront contribuer à mieux cerner ce que l'on appelle un levier en gestion, les potentialités qui en découlent, et leurs limites voire les risques auxquelles l'usage des leviers expose les organisations.



Organisateurs du Colloque

IAE de Poitiers – Université de Poitiers
Centre de Recherche en Gestion (CE.RE.GE)

Comité d'organisation

Président :

Pr. Pierre FAYARD, IAE de Poitiers, France

Dr. Gwenaëlle ORUEZABALA, IAE de Poitiers, France

Dr. Olivier COUSSI, IAE de Poitiers, France

Pr. Christian MARCON, IAE de Poitiers, France

Dr. Eric MILLIOT, IAE de Poitiers, France

Comité scientifique

Président :

Pr. Jérôme MÉRIC, Directeur du CEREGE

Pr. Dr. Alsones BALESTRIN, Unisinos, Brésil

Pr. Christian DEFÉLIX, Grenoble IAE, France

Dr. Gwenaëlle ORUEZABALA, IAE de Poitiers, France

Dr. Olivier COUSSI, IAE de Poitiers, France

Pr. Christian MARCON, IAE de Poitiers, France

Dr. Eric MILLIOT, IAE de Poitiers, France

www.ifbae.com/fr/6/colloque-2017



Soumission des travaux

Les propositions de communication doivent être soumises avant le **3 octobre 2016** sous forme d'un résumé avec titre de 1000 mots, hors références bibliographiques (format A4, police Times New Roman, taille 11, interligne exactement 15 points, marges supérieures, inférieures, gauches et droites de 2,5 cm). La proposition devra obligatoirement être accompagnée de sa traduction dans une autre langue au choix : anglais, français ou portugais.

Les propositions (format PDF) seront déposées exclusivement sur le site du colloque en suivant le lien suivant <https://ifbae2017.sciencesconf.org/> Le nom des auteurs ne devra pas figurer sur le document.

Les auteurs dont les propositions seront acceptées par le comité scientifique devront envoyer le texte complet (20 pages maximum) avant le **27 février 2017**. Le format des articles est disponible sur le site de l'IFBAE www.ifbae.com/fr/6/colloque-2017.

Chaque auteur (co-auteur) peut soumettre un nombre maximum de 3 articles.

Dates importantes:

Date limite de soumission des propositions :	03/10/2016
Décision du comité scientifique :	14/11/2016
Livraison des textes intégraux :	27/02/2017
Colloque:	9 et 10 mai 2017

Contact : ifbae2017@sciencesconf.org



A propos de l'IFBAE

Créé en avril 2001, l'Institut Franco-Brazilien d'Administration des Entreprises (IFBAE) est une structure associative issue de la longue coopération académique et scientifique entre l'IAE de Grenoble et plusieurs institutions brésiliennes (UFMG, UFRGS et USP). Les nombreux échanges de professeurs et étudiants entre ces institutions ont permis de structurer un vaste réseau de relations universitaires entre la France et le Brésil.

L'objectif principal de l'IFBAE est de développer les relations académiques et économiques entre la France et le Brésil notamment en favorisant :

1. la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs via un système de bourses,
2. la coopération scientifique entre les membres par le soutien financier à des projets de recherche conjoints,
3. la diffusion des connaissances au sein d'un réseau de chercheurs via l'organisation d'un colloque bisannuel,
4. la signature de conventions de coopération entre les universités françaises et brésiliennes,
5. la création de doubles diplômes ou de diplômes conjoints,
6. la recherche de partenariats avec les entreprises afin de favoriser la recherche
7. la recherche de moyens financiers pour le développement de cette coopération en partenariat avec des institutions spécialisées.